

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit civil II : Familles (4DR1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	6
Bachelor en sciences économiques, orientation durabilité	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	6
Bachelor en sciences économiques, orientation économie	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	
Bachelor en sciences économiques, orientation management	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	
Equivalences		Voir ci-dessous	
Préalable au master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

BURGAT Sabrina, prof. chaire de droit civil et droit de la santé

Contenu

Le cours aborde la réglementation des liens familiaux, sans se limiter exclusivement à ceux qui sont régis par le Code civil. Après une introduction sur la politique familiale et sur la place accordée aux droits de l'enfant, en particulier par la Convention internationale sur les droits de l'enfant, la première partie du cours est consacrée aux liens unissant parents et enfants. Sont étudiés l'établissement et la dissolution des liens de filiation paternelle et maternelle (filiation naturelle, adoptive ou résultant d'une procréation médicalement assistée) et leurs effets juridiques, tant personnels que patrimoniaux. La seconde partie du cours traite des liens qui unissent deux personnes formant une communauté de vie : concubinage et mariage, et un aperçu du partenariat enregistré. Sont successivement analysés, de manière comparée, la formation de la communauté, ses effets juridiques, tant personnels que patrimoniaux, et les divers modes de sa dissolution, en particulier le divorce.

Forme de l'évaluation

Le cours de droit civil II fait l'objet, avec le cours de droit civil I (personnes et protection de l'adulte), d'un examen commun écrit de 2 h. L'examen est open book. Chaque étudiant-e apporte ses propres textes législatifs et sa documentation.

Modalités de rattrapage

Voir règlement d'étude

Documentation

Le plan détaillé du cours, l'horaire, la thématique des séances, les références aux décisions judiciaires à lire, les indications bibliographiques ainsi que la liste des lois nécessaires à l'examen sont mises à disposition de l'étudiant-e sur la plateforme Moodle. La matière du cours pour l'examen est délimitée par l'ouvrage d'Olivier Guillod et Sabrina Burgat, Droit des familles, dernière édition, paru dans la collection des abrégés de la Faculté de droit. Cet abrégé est distribué à un prix préférentiel par l'ANED.

Pré-requis

Aucun

Forme de l'enseignement

Cours théoriques et cas pratiques

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Promouvoir la participation active des étudiant.es par divers exercices portant sur la matière enseignée
- Intégrer l'actualité à la lumière de la matière enseignée
- Expliquer les bases légales applicables au droit des familles
- Appliquer la méthodologie juridique à des cas concrets en droit des familles

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit civil II : Familles (4DR1001)

- Identifier les problèmes juridiques posés en droit des familles

Compétences transférables

- Convaincre par une argumentation juridique pertinente
- Travailler de manière individuelle et en groupe sur des thématiques données
- Appliquer la méthodologie juridique à des cas concrets issus de la pratique
- Analyser les bases légales pertinentes pour la résolution de cas concrets
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes